

Les NTIC dans le contexte acadien et francophone à l'Île-du-Prince-Édouard
ICTs in French-speaking Prince Edward Island
Las NTIC en el contexto acadio y francófono de la Isla del Príncipe Eduardo

Zaïn Esseghaïer

Volume 27, numéro 2, automne 1999

Les technologies de l'information et de la communication et leur avenir en éducation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080491ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080491ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Le but de cet article est d'offrir un exposé synoptique de la situation des NTIC à l'Île-du-Prince-Édouard. Après une mise en contexte relative à leur adoption par la communauté acadienne et francophone, l'auteur aborde les initiatives prises par la même communauté dans le domaine des NTIC ainsi que celles prises par la Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard en éducation. Enfin, il discute les raisons de l'adoption des NTIC en éducation et le potentiel que celles-ci offrent aux enseignants et aux élèves acadiens et francophones insulaires.

Éditeur(s)

Association canadienne d'éducation de langue française

ISSN

0849-1089 (imprimé)

1916-8659 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Esseghaïer, Z. (1999). Les NTIC dans le contexte acadien et francophone à l'Île-du-Prince-Édouard. *Éducation et francophonie*, 27(2), 28–38.
<https://doi.org/10.7202/1080491ar>

Les NTIC dans le contexte acadien et francophone à l'Île-du-Prince-Édouard

Zaïñ ESSEGHAÏER

Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard, Île-du-Prince-Édouard, Canada

RÉSUMÉ

Le but de cet article est d'offrir un exposé synoptique de la situation des NTIC à l'Île-du-Prince-Édouard. Après une mise en contexte relative à leur adoption par la communauté acadienne et francophone, l'auteur aborde les initiatives prises par la même communauté dans le domaine des NTIC ainsi que celles prises par la Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard en éducation. Enfin, il discute les raisons de l'adoption des NTIC en éducation et le potentiel que celles-ci offrent aux enseignants et aux élèves acadiens et francophones insulaires.

ABSTRACT

ICTs in French-speaking Prince Edward Island

Zaïr ESSEGHAIËR

French Language School Board, Prince Edward Island, Canada

This article presents a synoptic description of the situation of ICTs in Prince Edward Island. After first setting the context regarding their adoption by the French-speaking community, the article then examines the initiatives in ICTs taken by that community and by the Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard. The article concludes with a discussion of the reasons for adopting ICTs in education and the possibilities they offer teachers and students in Prince Edward Island's French-speaking community.

RESUMEN

Las NTIC en el contexto acadio y francófono de la Isla del Príncipe Eduardo

Zaïr ESSEGHAIËR

Comision escolar francófona de la Isla del Principe Eduardo, Canada

El objetivo de este artículo es exponer de manera sinóptica la situación de las NTIC en la Isla del Príncipe Eduardo. El autor comienza con la contextualización de la adopción por la comunidad acadia y francófona. En seguida aborda las iniciativas tomadas por dicha comunidad en el campo de las NTIC y aquellas tomadas por la Comisión escolar de lengua francesa de la Isla del Príncipe Eduardo en educación. Finalmente, el autor discute las razones que motivan la adopción de las NTIC en educación y el potencial que dichas tecnologías aportan a los maestros y a los alumnos acadios y francófonos insulares.

Mise en contexte

On ne peut parler des NTIC en éducation sans parler du contexte communautaire et même provincial dans lequel évolue l'école francophone à l'Île-du-Prince-Édouard. La communauté acadienne et francophone¹ doit faire face à une décroissance de sa population² (Statistique Canada, 1996), à l'exode des jeunes et à une assimilation galopante aux effets dévastateurs. Afin de relever ces défis, la communauté a décidé de se prendre en main et de planifier de façon énergique son développement économique, culturel et communautaire. C'est ainsi, par exemple, que durant ces deux dernières années plusieurs plans stratégiques ont été élaborés et ont donné naissance à plusieurs initiatives dans différents secteurs qui, de plus en plus, tendent vers l'intégration de leurs activités et de leurs efforts.

Un élément semble commun à tous ces secteurs : les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). En effet, la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard mise beaucoup sur l'infotechnologie. Cela ne devrait pas surprendre, bien au contraire. À l'orée du XXI^e siècle, économie et savoir semblent former une relation symbiotique ayant comme fil conducteur les nouvelles technologies. On nous affirme, par exemple, que « la création et la distribution des richesses, les emplois de demain, les services liés à l'éducation et aux soins de santé dépendront en grande partie de la capacité de la société d'utiliser le savoir et de le convertir en produits, en services et en revenus » (*Committee on Knowledge Assessment*, 1999). On nous dit aussi que les Canadiens sont appelés à « opérer une transformation en profondeur [...] des processus socio-économiques et technologiques » de leurs collectivités (Le Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses, 1998a). Il s'ensuit que les collectivités qui « tirent le meilleur parti des occasions que présentent les nouvelles technologies [pourront assurer,] entre autres, de meilleurs services de santé, d'éducation et de formation, ainsi que la croissance des entreprises, afin de devenir plus concurrentielles dans l'économie de l'avenir » (Le Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses, 1998c). Ces collectivités, dites ingénieuses³, devront utiliser l'infotechnologie pour stimuler leur économie, améliorer la qualité de l'enseignement, se donner un meilleur accès aux services de santé et rapprocher les citoyens de leur gouvernement (Le Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses, 1998b).

À l'Île-du-Prince-Édouard, les gouvernements fédéral et provincial et les secteurs institutionnel et privé ont établi, dès février 1997, le Partenariat dans l'économie du savoir (PÉS). Ses objectifs sont de « devenir un chef de file en technologie de

-
1. « La communauté acadienne et francophone » est une expression couramment utilisée dans les documents de divers organismes francophones de l'Île-du-Prince-Édouard et de la région atlantique. Elle est reprise par l'auteur sans connotation aucune.
 2. D'après le recensement de 1996, la population francophone était alors de 5550.
 3. « Une collectivité ingénieuse devrait être définie comme une collectivité [...] dont les membres ont des intérêts communs et travaillent en partenariat avec les organisations et les institutions gouvernementales afin de transformer leur situation, à l'aide des technologies de l'information et des communications » (*Collectivités ingénieuses : rapport du groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses*, <http://smartcommunities.ic.gc.ca/smart/sc/francais/definition.htm>).

l'information en élaborant des solutions de TIC de calibre international» et de «stimuler la création d'emplois dans les industries du savoir» (X.O. Consultants, 1998).

Ne voulant pas rester en marge, la communauté acadienne et francophone insulaire et les gouvernements fédéral et provincial ont signé, en juin 1997, un protocole d'entente «dans le but de concrétiser l'effort de cette communauté dans le domaine du développement des ressources humaines et du développement économique». Un des objectifs de cette entente est de «stimuler et favoriser le développement de l'économie du savoir à l'intérieur de cette communauté» (X.O. Consultants, 1998).

Initiatives de la communauté acadienne et francophone insulaire

La première initiative prise par la communauté, et qui forme en quelque sorte l'assise sur laquelle reposent toutes les initiatives qui suivront, est le Projet télécommunauté insulaire francophone. «Le but de [ce projet], parrainé par la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard⁴, est de relier toutes les régions acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, par l'entremise d'un réseau de NTIC, et d'offrir aux Acadiens, Acadiennes et francophones de l'Île un outil de développement communautaire incomparable» (Projet télécommunauté insulaire francophone, 1998).

Grâce au Programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada et au concours de la Société éducative, un premier centre du PAC a vu le jour au Centre provincial de formation pour adultes à Wellington, suivi d'un deuxième centre au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean⁵ à Charlottetown. Un troisième centre du PAC a été établi au Centre d'éducation Évangéline. Il est à noter que les centres de Wellington et de Charlottetown sont désignés comme étant des centres de niveau II, ce qui fait d'eux des entreprises communautaires. La première entreprise, le Centre insulaire de formation en technologies avancées ou CIFTA, est le résultat d'un partenariat entre la Société éducative et la Société de développement de la Baie acadienne. Son mandat comprend la formation, l'incubation d'entreprises qui utilisent les NTIC et la production. La deuxième, Carrefour Infotech, est un centre de ressources et de production multimédias.

Un partenariat de cinq organisations⁶ représentant le secteur communautaire et les secteurs de l'éducation et de la formation des ressources humaines, ainsi que

-
4. La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard a été fondée en 1992 et a établi le Centre provincial de formation pour adultes où l'on utilise les NTIC dans la livraison de plusieurs programmes et dans la formation. Plusieurs cours y sont donnés à distance.
 5. Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean est l'un des deux centres scolaires-communautaires francophones à l'Île. Il abrite l'école François-Buote qui est l'une des deux écoles francophones à l'Île. Le deuxième centre est le Centre scolaire-communautaire Évangéline, situé dans la région acadienne du même nom et abritant l'école Évangéline, qui est le deuxième établissement scolaire francophone de l'Île.
 6. Les cinq organisations sont le Centre scolaire-communautaire Évangéline, la Commission scolaire de langue française, la Société éducative, la Société de développement de la Baie acadienne et le Conseil de développement coopératif.

le secteur économique et entrepreneurial, va conduire une étude de faisabilité en vue d'établir un centre de l'économie du savoir appliqué (CÉSA). Il s'agit d'un projet à vocation provinciale dont les objectifs sont le développement communautaire, le renouvellement pédagogique, l'émergence d'une culture entrepreneuriale axée sur l'utilisation de l'infotechnologie et sur la recherche et le développement (Centre de l'économie du savoir appliqué, 1999). En ce qui a trait à l'éducation, l'objectif du CÉSA sera l'« [i]ntégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans l'enseignement, et ce, au sein d'un même établissement qui regroupera tous les niveaux, à savoir la maternelle, le primaire, le secondaire, le collégial, l'universitaire ainsi que l'éducation et la formation continues » (Centre de l'économie du savoir, 1999).

La commission scolaire de langue française de l'Î.-P.-É. et le renouvellement pédagogique

La Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard⁷ (CSLF) et la communauté dans son ensemble misent beaucoup sur l'éducation et travaillent inlassablement à l'établissement d'écoles d'expression française dans les cinq régions acadiennes⁸. En mars 1997, la CSLF a adopté un ambitieux plan stratégique de renouvellement pédagogique intitulé « La réussite, c'est l'affaire de tous! » Ce plan possède une perspective centrée sur l'apprenant qui s'apparente beaucoup à l'approche constructiviste ainsi qu'un cadre pédagogique basé sur des pratiques éprouvées et sur la recherche. L'apprentissage et le changement y sont vus comme des processus continus et la formation et le développement pédagogique du personnel, comme une composante essentielle à la réussite (Commission scolaire de langue française, 1997a).

L'une des recommandations du volet scolaire⁹ touche particulièrement le domaine des NTIC et invite la CSLF à déterminer « [s]es besoins et les possibilités dans ce domaine et [à adopter] un plan quant à l'utilisation de la technologie dans ses écoles, tout en s'assurant que les [NTIC] ne contribuent pas à l'assimilation » (Commission scolaire de langue française, 1997b).

À l'initiative de la CSLF et de la Société éducative, le Plan d'intégration des nouvelles technologies éducatives dans les institutions d'éducation de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard a été élaboré puis adopté en février 1998. Dans le même temps, le comité de développement pédagogique de la CSLF élaborait un plan de formation et de développement pédagogique pour les années 1998-2001 comprenant six domaines, dont celui des NTIC. Ce plan de développement pédagogique est venu confirmer de façon explicite la voie que s'était tracée la CSLF ces dernières années en

7. Le 1^{er} juillet 1990, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard reconnaissait officiellement à la Commission scolaire de langue française la responsabilité de gestion et de promotion de l'éducation française partout à l'Île-du-Prince-Édouard. La Commission scolaire assure la gestion de deux écoles allant de la 1^{re} à la 12^e année.

8. Les cinq régions sont Prince-Ouest, Évangéline, Summerside-Miscouche, Rustico, Charlottetown-Souris.

9. Le plan comprend quatre volets: la langue et la culture, le scolaire, le socio-affectif et le parascolaire.

ce qui a trait à la formation continue de son personnel enseignant et à son engagement à cet égard¹⁰. Parmi les formations qui ont déjà été offertes et suivies par les enseignants, il y a eu la Thérapie par la réalité¹¹ du Dr William Glasser et l'apprentissage coopératif¹². Durant l'année 1998-1999, un groupe d'enseignants ainsi que quelques conseillers pédagogiques du ministère de l'Éducation ont suivi une formation intensive de formateurs dans le domaine de l'enseignement stratégique.

Les NTIC à la CSLF

Il est donc clair que durant ces dernières années la Commission scolaire de langue française a beaucoup investi dans le renouvellement pédagogique et la formation. Durant l'année 1998-1999, elle s'est tournée de façon particulière vers les NTIC.

En novembre 1998, un plan de formation en NTIC a été élaboré, puis mis en œuvre. Une autoévaluation a permis de déterminer que 30 des 45 enseignants de la CSLF étaient des « novices »¹³ ou des « débutants »¹⁴, qui pouvaient donc se prévaloir de la formation de base. Celle-ci a eu lieu et a inclus le traitement de texte, le courrier électronique et Internet¹⁵. Un suivi à la formation et un soutien lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'activités pédagogiques intégrant les NTIC ont été mis à la disposition du personnel enseignant grâce aux services du responsable des NTIC, de deux conseillères du ministère de l'Éducation et de deux « mentors » qui ont été engagés pour une période de 13 semaines grâce à un projet spécial du ministère fédéral des Ressources humaines. Le reste des enseignants, qui s'étaient identifiés comme étant des « intermédiaires »¹⁶ ou des « avancés »¹⁷, n'ont pas reçu de formation formelle. Toutefois, eux aussi ont pu bénéficier du même soutien que leurs autres collègues, et ce, à partir du mois de mars 1999.

À la fin de l'année scolaire, 35 des 45 enseignants de la CSLF ont réussi à atteindre les objectifs du plan de formation.

« Les novices » et « les débutants »

Les enseignants qui font partie de ce groupe ont indiqué un degré de satisfaction élevé vis-à-vis de la livraison de la formation et du suivi. La grande majorité de ces enseignants se sont dits motivés ou très motivés et étaient prêts à poursuivre le

10. La CSLF coordonne depuis février 1999, avec l'Université de Moncton, la tenue de cours à distance en éducation au niveau de la maîtrise.

11. La Thérapie par la réalité est une traduction de Reality Therapy.

12. Connue aussi sous le nom de pédagogie de la coopération.

13. Le « novice » est défini comme étant une personne qui n'a aucune connaissance de l'outil.

14. Le « débutant » est défini comme étant une personne qui a des connaissances de base suffisantes pour répondre à ses propres besoins, mais qui ne peut les utiliser dans l'enseignement.

15. Plusieurs autres courtes sessions de formation portant sur le dessin vectoriel, la réalisation de diaporama, etc., ont été offertes après les heures d'école.

16. Le groupe des « intermédiaires » comprend les enseignants qui possèdent assez de connaissances en informatique pour utiliser l'outil dans leur enseignement.

17. Le groupe des « avancés » comprend les enseignants qui possèdent d'excellentes connaissances en informatique et qui se sentent très à l'aise dans l'utilisation de l'outil dans les activités pédagogiques.

développement de leurs habiletés dans ce domaine. Leur utilisation des NTIC comprenait le traitement de texte, le courrier électronique et Internet pour leurs besoins personnels ainsi que pour la préparation de notes de service, de tests et d'affiches. Les mêmes outils ont été également utilisés à des fins pédagogiques avec les élèves. Les enseignants ont aussi affirmé leur désir de continuer à utiliser les NTIC avec leurs élèves et de les intégrer dans leur enseignement. Finalement, ils ont réitéré leur besoin d'avoir un soutien continu lors de la préparation et la mise en œuvre d'activités pédagogiques et leur désir d'avoir un ordinateur dans leur salle de classe.

« Les intermédiaires » et « les avancés »

On a constaté que la grande majorité des enseignants de ce groupe possédaient une appropriation technique assez développée. Près de la moitié ont indiqué qu'ils intégraient souvent les NTIC dans leur enseignement et qu'ils voudraient continuer de s'améliorer. Ils ont aussi indiqué qu'ils utilisaient les NTIC pour accomplir plusieurs tâches, telles que la préparation de notes de service, d'horaires, de plans de leçon et de listes d'élèves, ainsi que pour le calcul des notes et pour la recherche sur Internet. Ils ont également affirmé qu'ils utilisaient Internet, le courrier électronique, le traitement de texte, les logiciels de présentation graphique, la calculatrice graphique et la recherche sur cédérom dans plusieurs activités pédagogiques. Enfin, ils ont indiqué leur désir de préparer d'autres activités pédagogiques et d'y intégrer l'utilisation des NTIC.

Projets spéciaux

La Commission scolaire de langue française a également décidé de mettre en œuvre un projet spécial dans chacune de ses deux écoles. Les deux projets sont « Technologies et carrières » et « Technologies de l'information ».

Technologies et carrières

La mise en œuvre de ce projet a été faite en réponse à une réorganisation des cours d'arts industriels traditionnels. Il s'agit de cours modulaires pour les élèves de 7^e, 8^e et 9^e année. Certains modules font usage des NTIC et traitent du système d'exploitation, des tableurs et des bases de données, d'Internet, des applications graphiques et du dessin assisté par ordinateur. Certains autres font appel aux « vieilles » technologies et traitent des petits moteurs, d'électricité et d'ingénierie.

D'autres modules sont en préparation et devront offrir plus de choix à tous les élèves du secondaire (7^e à 12^e). Parmi les modules qu'on espère mettre en place dans les années à venir, il y a la robotique, le design assisté par ordinateur ainsi que des modules sur l'environnement, l'eau, la météorologie et l'astronomie.

Technologies de l'information

Le deuxième projet est un cours modulaire intitulé Technologies de l'information¹⁸. Ce cours a été donné à distance grâce à une collaboration entre la CSLF et TéléÉducation N.-B. Il comprend cinq modules desquels trois ont été choisis, c'est-à-dire la conception de sites Web, la conception graphique et le module de logiciels appliqués (Word, Excel et PowerPoint). Ce cours spécialisé a été suivi par les élèves de 11^e et de 12^e année.

Discussion

La francophonie insulaire œuvre en milieu minoritaire et fait face aux défis que l'on sait et que partagent pratiquement toutes les autres communautés francophones en milieu majoritairement anglophone du pays. Il n'y a aucun doute que la révolution numérique a déjà commencé à changer notre façon de travailler, de communiquer, d'apprendre et d'enseigner, et de nous amuser. La CSLF, qui en est à ses premiers balbutiements dans le domaine des NTIC, a opté pour leur intégration afin de répondre à certains des besoins de ses élèves. Il est clair que l'engagement de la CSLF dans la voie du renouvellement pédagogique ainsi que son effort d'intégrer les NTIC font partie d'un choix et d'un plan délibérés basés sur des besoins réels de développement éducationnel, économique et social. Néanmoins, il ne faut pas se leurrer. Les NTIC ne sont pas la panacée qui aidera l'école et la communauté acadienne et francophone insulaire à sortir de la situation critique dans laquelle elles se trouvent.

Par contre, l'infotechnologie a le potentiel d'être un outil puissant que l'école pourra utiliser pour accomplir sa mission. Le fait que les écoles francophones de l'Île soient abritées dans des centres scolaire-communautaires où les NTIC sont des outils de travail offre l'avantage de démystifier la technologie et de constater ses applications éducatives, économiques et sociales de façon quotidienne. Grâce au Projet télécommunauté insulaire, par exemple, les NTIC pourront contribuer au développement du sens communautaire dans une population éparpillée dans toute la province. Les expériences que nous avons eues nous ont confirmé la nécessité de continuer sur notre lancée, mais aussi de prendre le temps d'objectiver.

Étant donné la petite taille de la population acadienne et francophone de l'Île et de sa population scolaire, et grâce au développement continu de la technologie et à la baisse constante de ses coûts, les NTIC ont le potentiel de permettre aux élèves de la CSLF d'avoir accès à des cours spécialisés ou avancés, surtout au secondaire, auxquels ils ne pouvaient avoir accès auparavant. Le cas du cours Technologies de l'information, que les élèves de 11^e et de 12^e année ont suivi en ligne, en est un bon exemple. Cette expérience, quoique loin d'être parfaite, a permis de confirmer que l'éducation à distance est appelée à devenir l'un des moyens à cultiver et à privilégier dans l'éducation en milieu minoritaire. Partageant les mêmes défis et bien souvent

18. Ce cours est téléchargeable à l'URL <http://teleducation.nb.ca/tj/>.

travaillant isolées les unes des autres, les communautés acadiennes et francophones au Canada auraient tout intérêt à explorer l'idée d'un partenariat en éducation qui permettrait l'élaboration et la mise en ligne de cours synchrones et asynchrones. Cela aurait également le mérite de créer une communauté virtuelle d'apprenants partageant une langue, plusieurs aspects culturels et plusieurs intérêts, dont celui de la survie et du développement.

Les NTIC, et Internet en particulier, offrent aussi à l'enseignant et à l'élève l'occasion d'avoir accès à une multitude de sources d'informations continuellement mises à jour et beaucoup plus récentes que celles qu'ils pourraient trouver dans la bibliothèque scolaire. Grâce à Internet, l'accès à l'information a pris des proportions jamais vues depuis Gutenberg. Mais il a été dit, peut-être avec raison d'ailleurs, qu'Internet ressemble à une bibliothèque dont tous les livres sont amassés en un seul tas. C'est aussi un forum où toutes les opinions semblent avoir la même valeur et le même poids, constituant ainsi une sorte de démocratie anarchique où il suffit d'avoir un ordinateur muni d'un modem pour afficher ses idées et sa littérature. Ce n'est pas une mauvaise chose en soi. Voilà pourquoi quand on parle d'Internet on devrait aussi parler d'alphabétisation médiatique et d'alphabétisation informationnelle¹⁹. On sait très bien que l'accès des élèves à Internet est de plus en plus répandu. On a tendance, et ce, de façon légitime, à penser que les élèves n'ont pas peur de la technologie et que leurs connaissances dans ce domaine dépassent parfois celles de leurs enseignants. C'est peut-être le cas en ce qui a trait à leur appropriation technique. Toutefois, les élèves comprennent-ils vraiment ces technologies et savent-ils s'en servir de façon discriminante et analytique? Bien que de plus en plus d'élèves soient capables de naviguer sur Internet, il n'est pas dit qu'ils soient bien équipés pour le faire. Ils risquent donc de se noyer dans les courants informatiques et informationnels à moins d'avoir à leur disposition des bouées de sauvetage. Encore faut-il que l'enseignant lui-même soit formé et équipé pour enseigner à ses élèves à naviguer dans ces eaux troubles et à s'en sortir sans faire naufrage. C'est là où la pédagogie et le pédagogue doivent jouer un rôle important. C'est là où l'enseignement de certaines habiletés est inévitable. C'est là où le processus prime sur le produit final et les beaux effets qu'offre la technologie moderne.

Pour une communauté francophone minoritaire telle que celle de l'Île-du-Prince-Édouard, Internet pourrait devenir aussi un véhicule, en même temps qu'un lieu de rencontre, qui sortirait ses élèves de leur isolement naturel et culturel afin de les mettre en contact avec le reste de la francophonie canadienne et mondiale. Partant des objectifs de nos programmes, un contact aussi virtuel soit-il avec le reste de la planète pourrait contribuer à donner plus de pertinence à l'éducation que nous essayons de prodiguer dans un milieu linguistiquement et culturellement minoritaire.

Finalement, les outils tels que, par exemple, les logiciels de traitement de données, de graphisme, de présentation, de simulation, etc., devraient être au service des objectifs des programmes et de la pédagogie et ne devraient pas se substituer au

19. «Alphabétisation informationnelle» est une traduction de *Information Literacy*.

crayon et à la feuille de papier quand ces derniers font adéquatement l'affaire. La technologie ne devrait pas être une fin, mais un outil et un moyen.

S'il est de plus en plus facile de trouver des réponses pour justifier l'utilisation des NTIC, encore faut-il se préoccuper de spécifier quand cela s'avère opportun. Là encore, nous n'en sommes qu'à nos débuts. Il faudrait prêter plus d'attention à l'impact des technologies sur l'apprenant aux différentes étapes de son développement cognitif, affectif et moteur.

Conclusion

La communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard, à une période critique de son histoire, a décidé de prendre en main son développement culturel, économique et communautaire. Parmi les moyens qu'elle s'est choisis, il y a les NTIC. Le secteur de l'éducation est aussi en pleine période de transition. En plus du renouvellement pédagogique et de la formation continue, il a choisi les NTIC comme l'un des moyens qu'il voudrait privilégier dans sa démarche. Il est trop tôt pour analyser les résultats et surtout les effets de l'infotechnologie sur la communauté et ses écoles. Cependant, les NTIC promettent beaucoup. Leur fera-t-on tenir leurs promesses?

Références bibliographiques

- Centre de l'économie du savoir appliqué (1999). *Centre de l'économie du savoir appliqué: proposition d'une étude de faisabilité*, p. 3-4.
- Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard (1997a). *La réussite, c'est l'affaire de tous! Plan stratégique de la Commission scolaire de langue française*, p. 3.
- Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard (1997b). *La réussite, c'est l'affaire de tous! Plan stratégique de la Commission scolaire de langue française*, p. 13.
- Committee on Knowledge Assessment (1999). *Lighting the Way: Knowledge Assessment in Prince Edward Island*. Washington, D.C.: National Academy Press, p. 9 [Traduction libre].
- Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses (1998a). *Collectivités ingénieuses: rapport du groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses*. [En ligne]. [<http://smartcommunities.ic.gc.ca/smart/sc/francais/definition.htm>] (Consulté le 30 mars 1999).

- Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses (1998b). *Collectivités ingénieuses : rapport du groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses*. [En ligne].
[<http://smartcommunities.ic.gc.ca/smart/backgf.htm>] (Consulté le 30 mars 1999).
- Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses (1998c). *Collectivités ingénieuses : rapport du groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses*. [En ligne].
[http://smartcommunities.ic.gc.ca/smart/sc/francais/vision_f.htm] (Consulté le 30 mars 1999).
- Projet télécommunauté insulaire francophone (1998). *Projet télécommunauté insulaire francophone : plan stratégique*. Wellington (Î.-P.-É.), p. 3.
- Statistique Canada (1996). *Population, selon la langue maternelle, Recensement de 1996*. [En ligne].
[http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/People/Population/demo18a_f.htm] (Consulté en juin 1999).
- X.O. Consultants (1998). *Plan d'intégration des TIC dans le développement communautaire : Communauté acadienne et francophone de l'I.-P.-É.*, p. 6.